

SOCIETE DES AMIS DU MUSEE DE LA LEGION ETRANGERE (S.A.M.L.E.)

SOUSCRIPTION « GRAND MUSEE »

Historique du « Musée de la Légion étrangère » :

- ✦ 1894 : Création de la Salle d'honneur du 1^{er} Régiment étranger à Sidi-Bel-Abbès.
- ✦ 1934 : La Salle d'honneur du 1^{er} R.E. devient « Musée de la Légion étrangère ».
- ✦ 1955 : Le Service du moral et des œuvres de la Légion étrangère (SMOLE), fondé en 1953, est chargé d'assurer le soutien du Musée de la Légion étrangère.
- ✦ 1966 : Après 3 ans de travaux, inauguration du Musée de la Légion étrangère à Aubagne.
- ✦ 1965 : Création du Service du moral et foyer d'entraide de la Légion étrangère (SM/FELE). Successeur du SMOLE, il assure le soutien du Musée de 1965 à 2002.
- ✦ 1989 : Création du « Musée de l'uniforme légionnaire ». Annexe du Musée de la Légion étrangère, il est installé, provisoirement, dans les locaux de l'Institution des invalides de la Légion étrangère à Puyloubier.
- ✦ 2002 : Les nouveaux statuts du SM/FELE ne lui permettent plus d'assurer le soutien du Musée de la Légion étrangère.
- ✦ 2003 : Création de la *Société des amis de la Légion étrangère (SAMLE)*. Association de type loi 1901, elle se substitue au SM/FELE pour ce qui concerne le soutien du « Musée ».

Situation actuelle du « Musée de la Légion étrangère » :

Le bâtiment abritant le Musée de la Légion étrangère à Aubagne a donc 40 ans. Il ne répond plus aux normes muséales actuelles et sa capacité d'accueil ne permet pas de présenter tous les objets et collections qui pourraient être offerts à l'intérêt et à la curiosité du public.

La Légion étrangère a donc aujourd'hui besoin d'un musée qui soit à la hauteur de son histoire, de sa réputation et de son ambition : faire connaître ses capacités d'intégration et les sacrifices consentis par les étrangers au service de la France, affirmer et pérenniser ses valeurs auprès des plus jeunes légionnaires, comme chez les plus anciens et enfin accueillir dans de meilleures conditions davantage d'universitaires et de jeunes scolaires.

C'est la raison pour laquelle un projet de rénovation et d'extension est à l'étude depuis 1992.

Ce projet vient de recueillir l'accord des différentes autorités techniques et fonctionnelles concernées. Sa réalisation doit faire l'objet d'un financement mixte : public/privé. L'Etat-major de l'Armée de Terre prenant à sa charge la rénovation de l'infrastructure existante, la SAMLE doit recueillir les fonds nécessaires à la construction de l'extension du « Musée » (1000 m²), soit **environ 3 000 000 euros**.

La souscription « Grand Musée » :

Pour recueillir cette somme, la SAMLE a décidé de lancer une souscription sur 3 ans (2007-2008-2009) auprès de tous les amis de la Légion étrangère : donateurs individuels, entreprises, mécènes...

Les fonds recueillis seront en priorité affectés à la réalisation de l'extension du musée. Les excédents éventuels seront consacrés à la rénovation de la partie actuellement existante.

Conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts, les donateurs recevront un reçu fiscal ouvrant droit à déductions d'impôts.

Leurs noms seront inscrits, de façon permanente, dans une partie du futur musée.

Ils seront tenus informés de l'avancement du projet par le biais du périodique « Képi Blanc » et du site Internet de la SAMLE

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je, soussigné.....(1)

Adresse ou raison sociale.....

Téléphone :Email :

Soutiens le projet d'extension et de rénovation du Musée de la Légion étrangère à hauteur d'un montant de.....euros, versés à la SAMLE

Chèques ou mandats à l'ordre de :

Date, Signature

« **SAMLE Souscription** »

Dons à adresser à SAMLE Quartier Viénot - B.P. 21 35513 784 AUBAGNE CEDEX

Renseignements : 04 42 18 10 25 (le mardi) ou sur comle.samle2@wanadoo.fr

(1) *Civilité, nom, prénom, ou nom de société ou de personne morale*